Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Département de l'économie : regroupement du Service du logement et du Service de l'économie et du tourisme

Considérant l'ampleur, l'urgence et la complexité de la tâche exigée par la révision de la politique cantonale du logement et tenant compte du blocage des effectifs qu'il a prévu, le Conseil d'Etat a décidé de regrouper, dès le 1er janvier 2004, le Service du logement (SLOG) et le Service de l'économie et du tourisme (SET) en un seul service, dénommé Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT). Cette fusion permettra de disposer des ressources nécessaires à cette révision.

La structure du SLOG s'est révélée mal adaptée à une refonte en profondeur de la politique du logement. Ne disposant que de treize postes, concentrant ses forces essentiellement sur des missions opérationnelles en relation avec les aides au logement, ce service n'était pas en mesure de conduire en parallèle l'élaboration d'une nouvelle politique cantonale du logement qui prenne en compte les nombreuses interactions avec les domaines de l'aménagement du territoire, des politiques sociale, régionale, des transports, des pôles de développement et de soutien au développement de l'économie.

Il s'est donc avéré souhaitable de regrouper les deux services afin de dégager les synergies nécessaires à l'aboutissement d'une politique performante du logement. Cette décision est prise compte tenu des expériences avérées de collaboration entre le SET et le SAT (gestion des pôles de développement) et dans la conduite de projets stratégiques impliquant de nombreux partenaires internes et externes.

M. Yves Martin, actuel chef du SLOG, rejoindra la direction du SELT - dirigé par M. Philippe Sordet - en qualité d'adjoint où il fournira son appui, en particulier dans le domaine du logement.

Un groupe de travail interdépartemental réunissant les chefs de service du SLOG, du SET, des Services de l'aménagement du territoire (SAT), de recherche et d'information statistiques (SCRIS) et immobilier et logistique (SIL), est d'ores et déjà constitué. Il a récemment été élargi aux milieux concernés, soit ASLOCA, Chambre vaudoise immobilière (CVI), Société vaudoise des régisseurs (SVR), Union des communes vaudoises (UCV), administration cantonale des impôts (ACI) et à une délégation représentative de différents députés.

Avec ce regroupement, l'Etat de Vaud entend donner l'impulsion nécessaire à la politique du logement, ceci d'autant plus que le programme de législature reconnaît et souligne l'importance que le Conseil d'Etat accorde à ce secteur.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 novembre 2003

Vincent Hort. Secrétaire général, 021 316 60 05 - vincent.hort@sg-dec.vd.ch - Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021 316 63 99 - philippe.sordet@set.vd.ch - Yves Martin, chef du Service du logement, 021 316 63 79 - yves.martin@